

Session informelle d'échanges sur le renforcement de l'éducation sur le changement climatique en Afrique de l'Ouest

6 juin 2023

Une deuxième réunion informelle des points focaux ACE sur le renforcement de l'appui international et national au système d'éducation environnementale et climatique en Afrique de l'Ouest a eu lieu le 6 juin de 15h00 à 17h00 à Bonn, en Allemagne, pendant la Conférence SB58. Les personnes suivantes ont participé à la réunion, dont 11 en personne et 3 en ligne :

- le Directeur de la Division Planète et ses collaborateurs, dont le Conseiller UNIT AR ;
- les Points Focaux CEA des huit pays concernés : Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Libéria, Ghana, Guinée, Niger, Sénégal et Togo ; ceux du Niger et du Ghana ont participé en ligne ;
- un représentant du Canter Régional AGRHYMET (en ligne) ;
- un représentant du secrétariat de la CCNUCC.

Programme de la réunion :

- Introduction et tour de table des participants ;
- Aperçu du programme UN CC:Learn en Afrique de l'Ouest ;
- Mise à jour sur le programme de travail de Glasgow sur ACE ;
- Présentation des résultats de la mission ouest africaine ;
- Présentation et discussion du projet de déclaration de Dubaï sur le renforcement du système d'éducation à l'environnement et au climat ;
- Discussions
- Prochaines étapes.

Réunion :

M. Angus Mackay, UNITAR, a introduit les participants à la discussion en leur rappelant que la rencontre est une suite à la rencontre de Charm El-Cheikh qui a eu lieu le 15 novembre 2022 en Egypte. Il était heureux de voir la mobilisation effective de tous les points focaux concernés pour assister à la réunion de Bonn, que ce soit en personne ou en ligne. Il a invité tous les participants à contribuer aux discussions afin d'en faire un succès. Il a également annoncé qu'il avait rencontré l'UNESCO au sujet de l'initiative de partenariat « Greening Education Partnership ». L'UNESCO prépare une déclaration au niveau mondial dans le cadre de cette initiative. L'UNESCO est également intéressés par la déclaration soutenue par UN CC:Learn sur l'augmentation du soutien au système éducatif pour l'apprentissage sur le changement climatique. Ils suggèrent que UNITAR et l'UNESCO pourraient unir leurs efforts lors de la COP28 à Dubaï pour faire adopter ces deux déclarations. Ils ont encouragé l'UNITAR à obtenir qu'au moins un chef d'État approuve la déclaration et assiste à l'événement de l'UNESCO lors de la COP28 à Dubaï.

Mme Cristina Rekasavas, UNITAR, a ensuite brièvement présenté le programme UN CC:Learn en Afrique de l'Ouest, y compris les activités accomplies et les plans pour le future. Ceux-ci couvrent les domaines ci-dessous :

- développement de la déclaration régionale et mobilisation de partenariats et ressources, y compris la conception d'un projet sous-régional pour renforcer l'apprentissage sur le changement climatique
- des échanges d'expériences sur l'apprentissage du changement climatique entre les pays de la sous-région ;

- appui à AGRHYMET pour le développement d'une plate-forme en ligne pour l'apprentissage du changement climatique ;
- organisation d'un programme radio ciblé particulièrement sur les jeunes.

Mme Joy Mlambo, Secrétaire de la CCNUCC, a ensuite pris la parole pour donner une mise à jour sur le programme de Glasgow et le plan d'action ACE adopté à la COP26.

M. Albert Compaoré, UNITAR, a ensuite abordé les résultats de la mission ouest-africaine et présenté aux participants le projet de déclaration sur le renforcement du soutien international et national à l'éducation climatique. Il a d'abord rappelé que la mission concernait six pays francophones d'Afrique de l'Ouest. Le Ghana et le Libéria n'ont pas pu être visités en cette occasion.

Pour résumer, l'éducation climatique est bien avancée en Afrique de l'Ouest. Les réalisations sont nombreuses aux niveaux stratégique, institutionnel et opérationnel. Au niveau stratégique, plusieurs stratégies nationales d'éducation au développement durable ont été élaborées. Les exemples incluent la « Stratégie nationale d'apprentissage sur le changement climatique du Bénin », la « Stratégie nationale d'apprentissage sur le changement climatique du Burkina Faso » et la « Stratégie nationale d'apprentissage sur le changement climatique et l'économie verte du Ghana ». Au niveau institutionnel, il y a des institutions dédiées, exigeantes et engagées qui œuvrent pour la promotion de l'éducation à l'environnement et au changement climatique (par exemple, la Conférence Nationale développement au Burkina Faso, la Direction de l'Environnement au sein du Ministère de l'Education Nationale du Niger). Au niveau opérationnel, de nombreuses initiatives ont été entreprises pour lutter contre le changement climatique, notamment l'organisation de semaines et de mois dédiés aux arbres et à l'environnement, l'organisation d'académies et de semaines sur le changement climatique et l'économie verte, l'organisation de campagnes pour des groupes spécifiques tels que les femmes, les autorités locales, les membres du gouvernement et du parlement, etc. Des détails sont donnés dans le rapport de base ainsi que dans les rapports spécifiques par pays. Cependant, de nombreuses contraintes subsistent et les pays sont confrontés à des priorités et des défis émergents. Des ressources supplémentaires sont nécessaires pour pouvoir atténuer les contraintes, intensifier les bonnes pratiques, s'engager dans de nouveaux programmes pour faire face aux priorités et aux défis émergents afin de produire un changement de comportement efficace.

Albert a introduit le projet de déclaration en rappelant le contexte qui appelle une action urgente et immédiate si l'on espère limiter les effets du changement climatique, crise majeure à laquelle l'humanité est confrontée. Il a indiqué que la déclaration comportait quatre volets : un préambule, une présentation des acquis de l'éducation à l'environnement et au changement climatique en Afrique de l'Ouest, une esquisse de l'état des lieux du financement de l'éducation à l'environnement et au changement climatique en Afrique de l'Ouest, un appel à un financement accru pour les activités ACE en Afrique de l'Ouest face à l'urgence climatique, soutenu par une résolution des parties prenantes.

Les participants ont ensuite échangé sur le projet de déclaration. Pour ce faire, les quatre sections de la déclaration ont été successivement examinées.

Les principaux amendements qui ont été formulés sont :

- d'inclure tous les pays d'Afrique de l'Ouest dans la déclaration. Pas seulement ceux du CILSS ;
- d'inclure également les réalisations au niveau opérationnel telles que les semaines vertes, les mois de l'arbre et divers engagements politiques, etc. ;
- de se référer aux conventions de Rio ainsi qu'au programme de Glasgow et son plan d'action ;

- de faire en sorte que chaque pays soit cité en termes de réalisations ; pour ce faire, Albert consultera chaque point focal individuellement pour identifier la référence la plus appropriée ;
- enfin, de revoir la disposition des paragraphes pour passer du général au particulier.

Prochaines étapes :

1. Intégrer les amendements de la réunion de Bonn et envoyer la nouvelle version aux
2. Réaliser un inventaire des « success stories » en éducation à l'environnement et au changement climatique ;
3. Produire une deuxième version du récit sur l'état de l'éducation environnementale et climatique en Afrique de l'Ouest ;
4. Produire la troisième version du projet de déclaration ;
5. Organiser une réunion régionale pour approuver le récit et le projet de déclaration par autant de pays ouest-africains que possible ;
6. Elaborer des TdR et mener des campagnes de plaidoyer test au niveau national auprès des Gouvernements, des décideurs nationaux et des PTF en place dans les différents pays ;
7. Intégrer les arguments dans une troisième version finale de la déclaration ;
8. Etablir la liste des signataires potentiels de la déclaration afin de confirmer leur engagement à soutenir l'initiative ;
9. Leur soumettre le projet de déclaration ;
10. Identifier un chef d'Etat pour mener le plaidoyer ;
11. Finaliser les discussions avec l'UNESCO ;
12. Discuter de l'adoption de la déclaration au cours d'un événement parallèle de haut niveau à la COP28.